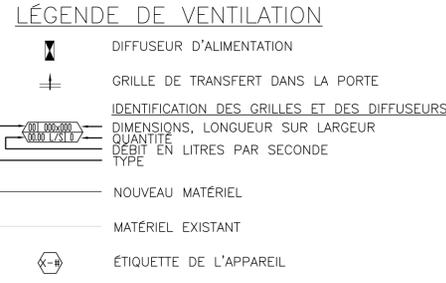
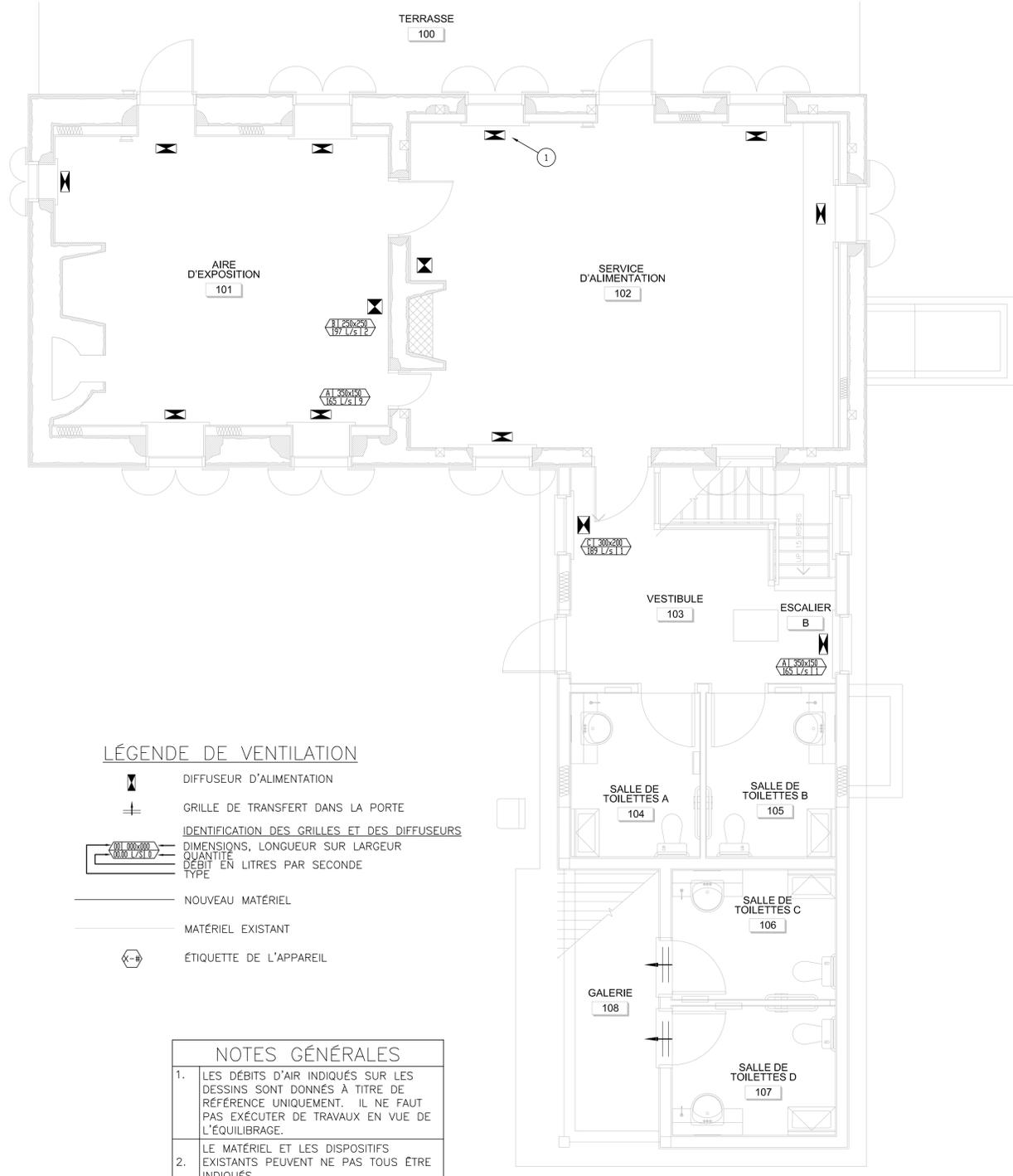


no.	description	date
01	EMIS POUR SOUMISSION	2013/08/30
00	EMIS POUR SOUMISSION	2013/06/11
0B	SOUIS AUX FINS DE VÉRIFICATION À 99 %	2013/04/18
0A	SOUIS AUX FINS DE VÉRIFICATION	2013/03/28

LISTE DES APPAREILS EXISTANTS

ÉTIQUETTE	TYPE D'APPAREIL	NUMÉRO DE MODÈLE	NUMÉRO DE SÉRIE	ÉLECTRICITÉ			PUISSANCE DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE	PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES DU COMPRESSEUR (V/PH/Hz)	NOTES
				TENSION (V)	PHASE	Hz (Hz)				
F-1	APPAREIL DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD	N2AHD10A06A	MERS233533	208	1	60	11.3	1/3	-	1,2
V-1	VENTILATEUR	DB 21 NH HB	MTD 856 859	230/208	1	60	-	1/12	230/1/60	1,3
C-1	POMPE À CHALEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4

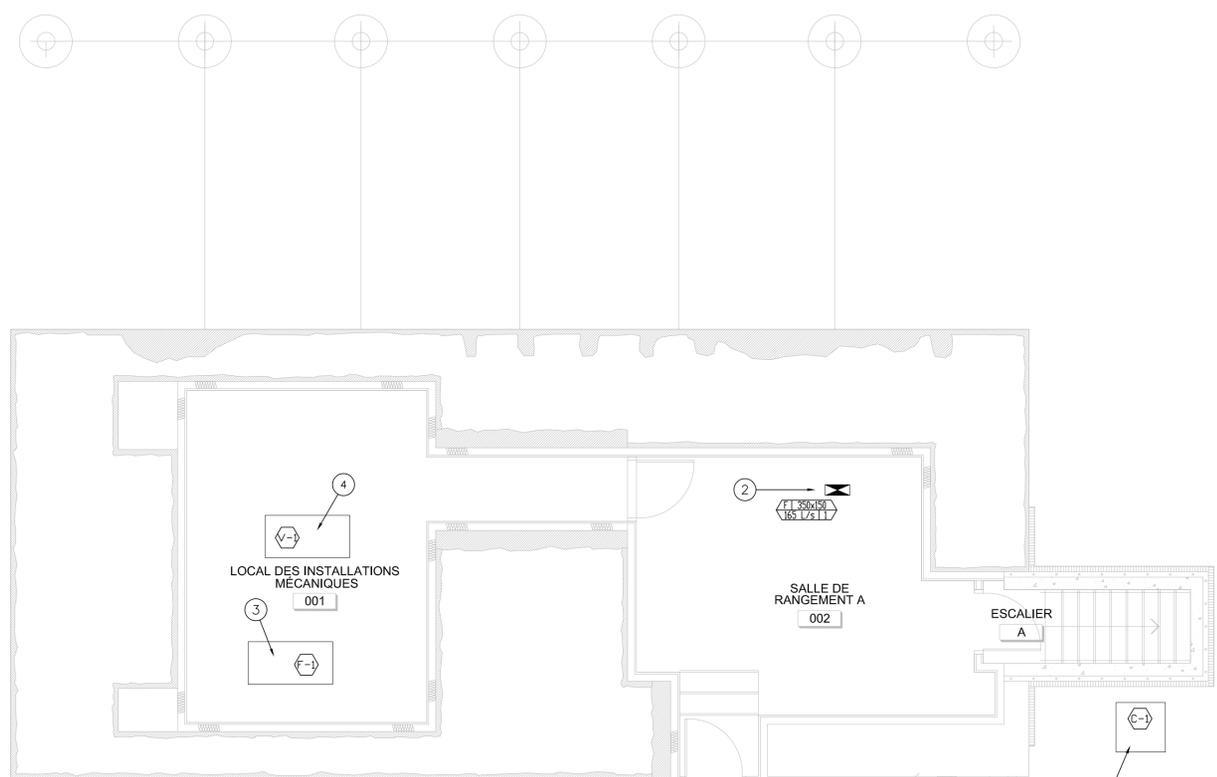
NOTES:  
1. LES RENSEIGNEMENTS SONT DONNÉS À TITRE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT.  
2. L'APPAREIL DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD EST RACCORDÉ À LA POMPE À CHALEUR C-1 SITUÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE.  
3. L'APPAREIL FONCTIONNE AVEC DU FRIGORIGÈNE R22.  
4. LA POMPE À CHALEUR EST RACCORDÉE À L'APPAREIL DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD F-1 SITUÉ DANS LE LOCAL DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES.



**NOTES GÉNÉRALES**

- LES DÉBITS D'AIR INDICÉS SUR LES DESSINS SONT DONNÉS À TITRE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT. IL NE FAUT PAS EXÉCUTER DE TRAVAUX EN VUE DE L'ÉQUILIBRAGE.
- LE MATÉRIEL ET LES DISPOSITIFS EXISTANTS PEUVENT NE PAS TOUS ÊTRE INDICÉS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT NETTOYER LES CONDUITS DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

1 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE : VENTILATION  
ÉCHELLE: 1:50



**NOTES DU DESSIN**

- LE DIFFUSEUR DE PLANCHER EXISTANT DOIT DEMEURER EN PLACE. INSTALLATION TYPE POUR L'ÉTAGE AU COMPLET, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
- LE DIFFUSEUR DE PLAFOND EXISTANT DOIT DEMEURER EN PLACE. INSTALLATION TYPE POUR L'ÉTAGE AU COMPLET, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
- L'APPAREIL DE CHAUFFAGE À AIR CHAUD EXISTANT DOIT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN QUI DOIT COMPORTER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :
  - INSPECTION ET ÉTALONNAGE DU THERMOSTAT.
  - VÉRIFICATION DU FILTRE.
  - LUBRIFICATION DE TOUS LES ROUEMENTS, SELON LES BESOINS.
  - INSPECTION DE LA COURROIE ET RÉGLAGE DE LA TENSION.
  - VÉRIFICATION ET ÉTALONNAGE DU DISPOSITIF DE COMMANDE DU VENTILATEUR.
  - INSPECTION DU CÂBLAGE POUR REPÉRER LES DOMMAGES.
  - SERRAGE DE TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
  - MISE À L'ESSAI DE TOUS LES DISPOSITIFS DE COMMANDE DE SÉCURITÉ.
  - VÉRIFICATION DE LA TENSION ET DE L'INTENSITÉ DE COURANT SE RENDANT AUX MOTEURS.
  - FOURNITURE DE SIX FILTRES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'APPAREIL.
- L'APPAREIL DE VENTILATION EXISTANT DOIT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN QUI DOIT COMPORTER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :
  - INSPECTION ET ÉTALONNAGE DU THERMOSTAT.
  - LUBRIFICATION DE TOUS LES ROUEMENTS, SELON LES BESOINS.
  - INSPECTION DE LA COURROIE ET RÉGLAGE DE LA TENSION.
  - VÉRIFICATION ET ÉTALONNAGE DU DISPOSITIF DE COMMANDE DU VENTILATEUR.
  - INSPECTION DU CÂBLAGE POUR REPÉRER LES DOMMAGES.
  - SERRAGE DE TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
  - MISE À L'ESSAI DE TOUS LES DISPOSITIFS DE COMMANDE DE SÉCURITÉ.
  - VÉRIFICATION DE LA TENSION ET DE L'INTENSITÉ DE COURANT SE RENDANT AUX MOTEURS.
  - VÉRIFICATION DE LA CHARGE DE FRIGORIGÈNE.
  - INSPECTION DU COMPRESSEUR.
- LA POMPE À CHALEUR EXISTANTE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN QUI DOIT COMPORTER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :
  - LUBRIFICATION DE TOUS LES ROUEMENTS, SELON LES BESOINS.
  - VÉRIFICATION DES FILTRES ET REMPLACEMENT AU BESOIN.
  - VÉRIFICATION DE LA CHARGE DE FRIGORIGÈNE ET RECHARGE DU SYSTÈME.
  - INSPECTION DE LA COURROIE ET RÉGLAGE DE LA TENSION.
  - VÉRIFICATION DE L'APPAREIL POUR DÉCELER LES FUITES DE FRIGORIGÈNE, LE CAS ÉCHÉANT.
  - VÉRIFICATION DE TOUS LES DISPOSITIFS DE COMMANDE DE SÉCURITÉ.
  - VÉRIFICATION ET SERRAGE DE TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
  - VÉRIFICATION DU SERPENTIN DE L'ÉVAPORATEUR.
  - NETTOYAGE DU SERPENTIN DU CONDENSEUR POUR ENLEVER LA SALETÉ ET LES DÉBRIS.
  - INSPECTION DES CONTACTEURS.
  - INSPECTION DU CÂBLAGE POUR REPÉRER LES DOMMAGES.
  - VÉRIFICATION DE LA TENSION ET DE L'INTENSITÉ DE COURANT SE RENDANT AU MOTEUR.
  - FAIRE DÉMARRER ET ARRÊTER L'APPAREIL ET METTRE À L'ESSAI POUR S'ASSURER QU'IL FONCTIONNE CORRECTEMENT.

2 PLAN DU SOUS-SOL : VENTILATION  
ÉCHELLE: 1:50